sbkg & associés

Communiqué de presse

Marseille - Paris, le 11 mars 2015

SBKG & associés, un cabinet d'avocats présent aux côtés des entrepreneurs.

Le cabinet d'avocats SBKG & associés est pour la seconde année partenaire du PHARE.

1er concours euro-méditerranéen de la création d'entreprise dont l'édition 2015 se déroulera le 17 mars prochain à Kedge Business School (Marseille), le PHARE est organisé par ACCEDE Provence Entrepreneurs.

SBKG & Associés, qui conseille quotidiennement de nombreux chefs d'entreprise, des dirigeants et également de jeunes entrepreneurs, a souhaité marquer une nouvelle fois son implication auprès des créateurs d'entreprise via son partenariat avec l'ACCEDE Provence Entrepreneurs.

Avocat associé du cabinet à Marseille et experte en droit des sociétés et droit commercial, Séverine Elie, participera comme l'année dernière au jury composé d'experts du monde économique local et aura l'honneur d'y remettre un prix. Cette année, les 20 finalistes sélectionnés concourront pour 7 prix. Les dotations s'élèvent à plus de 60 000 euros et sont financées par les partenaires du concours.

L'équipe du bureau de Marseille, composée de près de 10 avocats, est menée par 4 associés aux compétences distinctes et complémentaires : Clarisse Bainvel en droit immobilier, droit public, Séverine Elie en droit commercial et droit des sociétés, Bertrand de Haut de Sigy en contentieux et droit pénal des affaires, et Damien Billet en droit fiscal.

A propos de SBKG & associés

SBKG & associés est un cabinet d'avocats indépendant, composé d'une trentaine d'avocats et juristes d'affaires, répartis entre Paris, Marseille et Londres.

Les 2 bureaux en France permettent de couvrir une grande partie du territoire national. Les équipes travaillent en unité depuis de nombreuses années dans un esprit d'échange et d'étroite collaboration.

Le cabinet accompagne des entreprises, dirigeants, fonds d'investissement et collectivités publiques en France et à l'international. Les équipes agissent rapidement et efficacement pour aider les clients à réaliser leurs projets ambitieux en mettant en commun expériences et expertises pour élaborer pour eux des solutions juridiques transversales, créatives et innovantes.

Son activité affiche une forte dominante internationale, notamment de part son appartenance au réseau MSI Global Alliance, et d'une clientèle étrangère importante.

Pour plus de précisions sur SBKG & associés : www.sbkg.eu

Contacts presse : Eliott & Markus
Nicolas Leviaux– n.leviaux@eliott-markus.com - 01 53 41 89 99